



« ANALYSE DE L'AVIS DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION SUR LE PLF 2023, SECTEUR SPORT JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE. »

CLAUDIA ROUAUX(NUPES)



UN BESOIN URGENT DE REVALORISATION DE L'EPS ET D'AMÉLIORATION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

1



“L'EPS, une discipline insuffisamment valorisée”

L'EPS TOUCHE TOUS-TES LES ÉLÈVES

3

“La rapporteure pour avis rappelle l'importance des cours d'EPS, première et parfois seule voie d'accès au sport pour l'ensemble des enfants.”



PREMIER DEGRÉ, LES BESOINS EN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

4

le rapprochement du temps effectif du temps théorique passe donc d'abord par la présence d'équipements sportifs de proximité, souvent insuffisants, comme l'ont relevé le SNEP-FSU et le SNUipp-FSU dans une enquête conduite en 2020-2021

L'EPS PERMET DE LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

2

« L'éducation physique et sportive et le sport scolaire et universitaire contribuent à la rénovation du système éducatif, à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles. » La rapporteure pour avis rappelle que l'école a un rôle particulier dans la réduction des inégalités d'accès à la pratique physique et sportive, notamment sur le plan social.



AUGMENTER LES HORAIRES D'EPS !

5

Au collège et au lycée cependant, la rapporteure pour avis s'associe à la proposition du SNEP-FSU de relever l'horaire hebdomadaire d'EPS de 3 heures à 4 heures en cinquième, quatrième et troisième, et propose de passer de 2 à 3 heures d'EPS par semaine au lycée.





6 LE SPORT SCOLAIRE

“La rapporteure pour avis, convaincue que l’EPS et le sport scolaire sont indissociables et complémentaires, appelle au renforcement de ce dernier”



7 LA FORMATION DES ENSEIGNANT-ES DOIT ÊTRE RENFORCEE

“La rapporteure pour avis appelle à renforcer substantiellement la formation initiale en EPS des professeurs des écoles, en augmentant son volume horaire et en l’axant davantage sur la pratique physique.”

Proposition n° 6 : renforcer le volume horaire d’EPS dans les maquettes des Inspé et inscrire dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « MEEF » un module obligatoire à l’ensemble des mentions consacré à la promotion de l’activité physique et sportive comme outil de santé physique et mentale”

Proposition n° 7 : accroître l’offre de formation continue des enseignants du premier et du second degrés, prioritairement pour les professeurs des écoles, et lancer une réflexion sur la structuration de cette offre associant le ministère de l’éducation nationale et de la jeunesse, les syndicats de l’enseignement public et les collectivités territoriales.

PASS' SPORT

Proposition n° 10 : élargir le pass’sport aux fédérations sportives scolaires.

8

SUPERIEUR

Proposition n° 12 : instaurer une demi-journée dédiée à la pratique d’activités physiques et sportives dans l’agenda de chaque étudiant (Onaps et Anestaps).



Vous retrouverez sur le site national: rubrique "Agir", "campagnes pour l'EPS" une analyse détaillée du rapport et sa version complète.